



Un dispositif « parents dans la classe » :

Un exemple vu dans le bassin de Valenciennes



Quand ?

Ce dispositif a été expérimenté dans des circonscriptions valenciennes en début d'année.

Quoi ?

Organiser quelques heures des Activités Complémentaires Pédagogiques en début d'année avec l'objectif de construire une relation de confiance entre l'école et les familles.

4 heures généralement suffisent pour une classe de 24 (6X4). Si on organise ce dispositif sur les semaines 2 et 3 du mois de septembre, on peut ajouter durant ces deux semaines les deux heures des première et dernière semaines de l'année.

Pour une classe dédoublée, 2 ou 3 heures sont suffisantes.

Pourquoi ?

La Loi de Refondation de l'école stipule dans une circulaire du 15 octobre 2013 : « Pour construire l'école de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur ». Ainsi instituée cette relation parent(s)-enseignant(s) est considérée comme un des facteurs de la réussite scolaire de l'élève.

Des familles manifestent beaucoup d'inquiétudes et ont besoin d'être rassurées. Il existe chez certaines une représentation de la scolarité calquée sur leur propre vécu qui peut s'avérer négative. Il s'agit donc de créer du lien pour les rassurer et dédramatiser en montrant le réel de la classe.

Comment ?

Les parents sont invités à tour de rôle par groupe de quatre à six à participer à l'heure d'APC.

Dans un premier temps, ils observent une activité d'apprentissage menée par l'enseignante avec leurs enfants.

Dans un second temps, ils échangent avec l'enseignante sur l'activité et puis plus généralement sur l'année qui se profile pour leur enfant dans cette classe.

L'enseignante invite les parents à s'exprimer, se montre attentive à leurs questionnements.

Si, souvent les familles questionnent sur le « vivre à l'école », l'enseignante pourra ensuite orienter les échanges sur les apprentissages.

Le format permet d'établir un climat de confiance, la parole est plus libérée qu'en grand groupe.

Les parents répondent plus volontiers à l'invitation, ils apprécient de pouvoir observer leur enfant dans une activité scolaire.

Le dispositif rend visible ce qui est habituellement invisible pour les familles.

Ce dispositif ne suffit pas à lui seul, mais il permet de démarrer l'année en ayant fait connaissance et cela peut engranger un cercle vertueux de communication parents – enseignant dans le cadre de la co-éducation.

Pour aller plus loin

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/rerelations-ecole-familles/dispositif>